

CONSEIL PERMANENT



OEA/Ser.G
CP/INF. 7304/16
28 janvier 2016
Original: espagnol

**RAPPORT DE LA MISSION D'OBSERVATION DES ÉLECTIONS SUR LA SITUATION EN
HAÏTI - ÉLECTIONS LÉGISLATIVES, PRÉSIDENTIELLES, MUNICIPALES ET LOCALES**

(Présenté par le Directeur du Département pour la coopération et l'observation des élections (DECO)
durant la session extraordinaire du Conseil permanent tenue le 27 janvier 2016)



Organización de los
Estados Americanos
Más derechos para más gente

Rapport de la Mission d'observation électorale sur la situation en Haïti Élections législatives, présidentielles, municipales et locales

Ambassadeur Ronald Michael Sanders, Président du Conseil Permanent
Ambassadeur Bocchit Edmond, Représentant permanent d'Haïti auprès de l'OEA
Secrétaire Général, Luis Almagro
Secrétaire Général adjoint, Nestor Mendez
Secrétaire pour le renforcement de la Démocratie, Dr. Francisco Guerrero
Représentants des États membres et observateurs permanents auprès de l'OEA

Le 24 Mars 2015, le Gouvernement de la République d'Haïti a adressé une invitation à l'Organisation des États américains pour observer les élections législatives, présidentielles, municipales et locales devant se tenir les 9 août, 25 Octobre et 27 Décembre 2015. À titre de Chef de mission, le Secrétaire général, Luis Almagro, a nommé l'ancien ministre des Affaires étrangères du Costa Rica Jose Enrique del Castillo pour les élections législatives, et l'ancien ministre des Affaires étrangères et ministre de la Défense du Brésil, Celso Amorim pour les élections présidentielles.

Depuis le mois de juin 2015, le Département de la coopération et de l'observation électorale du Secrétariat général a maintenu une présence permanente dans le pays afin d'observer directement le processus électoral. Trois déploiements avec un total de 274 observateurs de 27 nationalités, répartis sur les 10 départements du pays ont été effectués. De plus, les chefs de mission, tout comme le chef de mission adjoint et moi-même avons voyagé en Haïti à plusieurs reprises afin de tenir des réunions de haut niveau avec les autorités et acteurs politiques.

Le 9 Août 2015, les observateurs de l'OEA étaient présents dans 171 centres de vote et ont noté que le matériel électoral nécessaire était disponible pour l'ouverture des bureaux de vote. Pendant la journée, la survenance de nombreux incidents de violence a forcé le CEP à fermer certains bureaux de vote et la Mission a rappelé 7 de ses observateurs qui ont été dans l'incapacité de compléter leur travail. Cependant, ces incidents ne se sont pas généralisés et n'ont pas affecté l'ensemble du processus.

La mission a regretté la faible participation des citoyens et citoyennes à ces élections - moins de 20% - et maintes fois appelé à une plus grande participation du peuple haïtien dans le processus électoral. Durant la période post-électorale, l'élection a été annulée dans 25 circonscriptions, mettant en cause 6 sièges au Sénat et 25 à la Chambre basse, car plus de 30% des procès-verbaux des districts concernés n'ont jamais atteint le Centre de Tabulation.

Après l'élection, la MOE / OEA a présenté un rapport préliminaire et soumis au Conseil électoral provisoire une liste de recommandations visant à améliorer les deux prochaines élections programmées.

Le 25 Octobre, les observateurs de l'OEA étaient présents de l'ouverture des urnes au dépouillement des votes dans les dix départements du pays, visitant un total de 487 bureaux de vote. La MOE / OEA a conclu que la journée s'est passé plus paisiblement que la précédente et a noté une augmentation de la participation électorale, mais ne dépassant pas le seuil des 30%.

La mission a pris note d'irrégularités constatées dans son rapport préliminaire présenté par le chef de mission à la presse le 26 Octobre, notamment le grand nombre de représentants des partis politiques, appelés mandataires, présents dans les bureaux de vote. La mission a constaté une grande pluralité de partis politiques, plus de 900.000 mandataires ayant été accrédités. En outre, des observateurs ont signalé que les bureaux de vote étaient bondés, rendant difficile d'assurer le secret du vote. La MOE / OEA a émis une série de recommandations au CEP dans le but d'améliorer les conditions pour le deuxième tour des élections présidentielles prévues pour le 27 Décembre.

Après un retard dans la présentation des résultats, certains partis politiques ont allégué l'existence d'irrégularités, appelé à l'annulation des élections et exigé la mise en place d'une commission d'évaluation indépendante. Pour tenter de répondre à ces exigences, le CEP a établi un comité interne composé de quatre de ses membres, habilité à recevoir et examiner des plaintes. Ce comité a reçu 162 plaintes, dont 43 ont été envoyés au Centre de Tabulation pour vérification. Les acteurs politiques n'ont pas été satisfaits du travail effectué par le comité interne créé par l'autorité électorale.

Le 5 Novembre, soit 11 jours après l'élection, le CEP a publié les résultats préliminaires des élections présidentielles, plaçant en première position le candidat Jovenel Moïse, du parti au pouvoir PHTK avec 32,81 % des voix, suivi par le candidat de Lapeh, Jude Célestin avec 25,27 %. En troisième position figurait le candidat Moïse Jean-Charles de Pitit Desallines avec 14,27% des voix et en quatrième, Maryse Narcisse du parti Fanmi Lavalas avec 7 %. Les autres candidats ont reçu moins de 5 %. Étant donné qu'aucun des candidats n'avait atteint 50 % + 1 des votes, la tenue d'un second tour était nécessaire, conformément à la législation en vigueur.

Il est important de mentionner que les résultats publiés par le CEP concordent avec l'échantillon statistique obtenu par les observateurs de l'OEA sur le terrain. Compte tenu du nombre de questions sur les résultats officiels, la Mission a effectué trois analyses statistiques supplémentaires tenant compte des documents officiels, des rapports d'incidents de nos observateurs et de l'élimination des écarts entre les données de la mission et les résultats officiels. Dans les quatre analyses statistiques effectuées par la Mission, l'ordre des quatre premiers candidats est resté inchangé.

Cela dit, la Mission reconnaît qu'il y a eu des lacunes dans l'organisation du scrutin des élections, par exemple, le faible niveau de formation du personnel électoral, les conditions ne favorisant pas le secret du vote, et les problèmes affectant l'utilisation de l'encre indélébile.

Ajouté à cela, nous avons obtenu des indications concernant l'achat de votes et de substitution d'électeurs et avons pu constater la présence excessive de mandataires qui ont été autorisés à voter dans les bureaux où leur nom ne figure pas dans la liste d'émargement. Cette irrégularité rend difficile de contrôler le nombre de fois que les représentants des partis ont voté. La MOE n'a pas pu déterminer combien des 900 000 accrédités ont effectivement voté et où. Le CEP avait les éléments pour vérifier ces informations.

Les résultats de l'élection présidentielle n'ont pas été acceptés par Jude Célestin, ainsi que par 7 autres candidats à la présidentielle, qui ont formé une coalition appelée G8 qui a de nouveau demandé l'établissement d'une commission indépendante de vérification des élections. Après plusieurs semaines, le 16 Décembre, le Président Martelly a décidé de créer une commission, qui a été installée le 22. Un jour avant l'installation, le CEP a annoncé le report des élections sans annoncer une date alternative.

La mission a reçu des invitations répétées pour jouer un rôle actif dans cette Commission indépendante. En vertu du principe de non-substitution aux acteurs nationaux, et afin de maintenir l'impartialité et la neutralité du MOE, il a été décidé uniquement d'observer le travail de la Commission. Bien que la Commission indépendante n'avait que peu de temps pour accomplir son mandat et que ses membres ne disposaient pas d'un profil de technicien électoral, elle a constaté des irrégularités dans le processus et a recommandé la mise en œuvre immédiate d'une série de mesures en vue du second tour.

Le 1er Janvier, le Président de la République, avant la publication du rapport de la Commission, a annoncé dans un discours à la nation, que les élections auraient lieu le 17 janvier. Mais trois jours plus tard, le CEP a indiqué qu'il serait techniquement impossible d'organiser des élections à cette date. Le 6 Janvier, le Président de la République a publié un décret invitant la population aux urnes le 24 janvier. Dans ce décret, il a

également annoncé que les élections présidentielles seront séparées des locales, recommandation préalablement faite par la MOE/OEA à plusieurs reprises.

Malgré les concessions obtenues par la création d'une Commission d'évaluation électorale indépendante, le changement de date, la séparation des élections, et certaines mesures prises par le CEP pour améliorer le processus, le candidat Jude Célestin a continué de conditionner sa participation au second tour. Il a exigé la démission des membres du CEP, 30 jours supplémentaires de la campagne, et enfin que les élections ne soient pas effectuées tant que le Président Martelly reste au pouvoir. Alors qu'il a fait des déclarations publiques à plusieurs reprises en disant qu'il ne serait pas candidat au second tour, le candidat Célestin n'a à aucun moment formalisé ou présenté le retrait de sa candidature.

Le 11 Janvier, les sénateurs et députés élus lors des élections du 9 Août et du 25 Octobre, issus aussi bien de l'opposition que du parti au pouvoir, ont été installés dans leurs Chambres respectives. Cependant, ils n'ont pas encore tenu la séance de l'Assemblée Nationale afin d'inaugurer la 50ème législature, condition sine qua non pour le transfert du pouvoir le 7 février.

Le Sénat a adopté une résolution non contraignante qui a appelé au CEP de reporter les élections et enquêter sur les irrégularités détectées par la Commission d'évaluation électorale indépendante. Dans cette même veine, se sont positionnés les représentants de la société civile, l'Eglise catholique, l'Eglise protestante, les groupes nationaux d'observation électorale et des associations des droits de l'homme. Pendant ce temps, le CEP est allé de l'avant avec les préparatifs en dépit de la démission de deux membres et deux autres ont refusé de travailler dans l'organisation du processus électoral sans soumettre leur démission.

Le CEP, à l'origine composé de 9 membres, est désormais composé de cinq membres actifs. Cette situation, associée à des allégations de corruption, de partialité et d'incompétence, a affecté la crédibilité du CEP comme arbitre électoral.

Le 18 Janvier, Jude Célestin a confirmé par un message télévisé qu'il ne serait pas candidat au second tour. Dans ce contexte, la MOE / OEA a exhorté les politiciens à s'engager dans un dialogue constructif afin de trouver une solution à l'impasse politique. Elle a également souligné l'importance de meilleures conditions pour mener un processus compétitif en tenant compte de l'article 3 de la Charte démocratique interaméricaine qui établit que l'accès au pouvoir est assujéti à l'État de droit et à la tenue d'élections périodiques, libres, justes et basées sur le suffrage universel et secret.

Suite à une exacerbation de la violence, le 22 Janvier, le CEP a annoncé qu'il ne pouvait pas garantir la tenue d'élections et a demandé au président de reporter les élections. Malheureusement, notre mission a aussi été victime de la violence. Au cours de deux jours, 6 de nos observateurs ont été attaqués, leur sécurité a été mise en danger et les

véhicules servant à leur déplacement ont subi d'importants dommages. La MOE / OEA remercie particulièrement la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour sa réponse rapide et la sécurité fournie à notre équipe.

La Mission remercie également les fonctionnaires et la direction du CEP pour leur ouverture en fournissant aux observateurs toute l'information nécessaire dans l'accomplissement des tâches confiées.

La présence permanente sur le terrain et le déploiement de 3 équipes d'experts et d'observateurs a été possible grâce à la générosité de: Argentine, Brésil, Canada, Chine, Corée, Espagne, États-Unis, France, Italie, Kazakhstan, Mexique, Pérou, et la Suisse dont les contributions ont dépassé les 2 millions U\$.

Merci Beaucoup